

LE PLAN DE PAYSAGE,
UNE APPROCHE COLLECTIVE POUR
UN PROJET CO-CONSTRUIT

Le plan de paysage est un projet nécessairement partagé. Tout au long de son élaboration, différents temps de rencontre et de travail ont été organisés avec les élus, les habitants et les techniciens du territoire. Ils ont permis la construction d'un regard collectif et critique sur les paysages du territoire et la définition d'un projet commun pour ses 62 communes. Le groupement d'étude et la Communauté de communes tiennent à remercier l'ensemble des personnes ayant pris part à cette étude dans la diversité de ses formats :

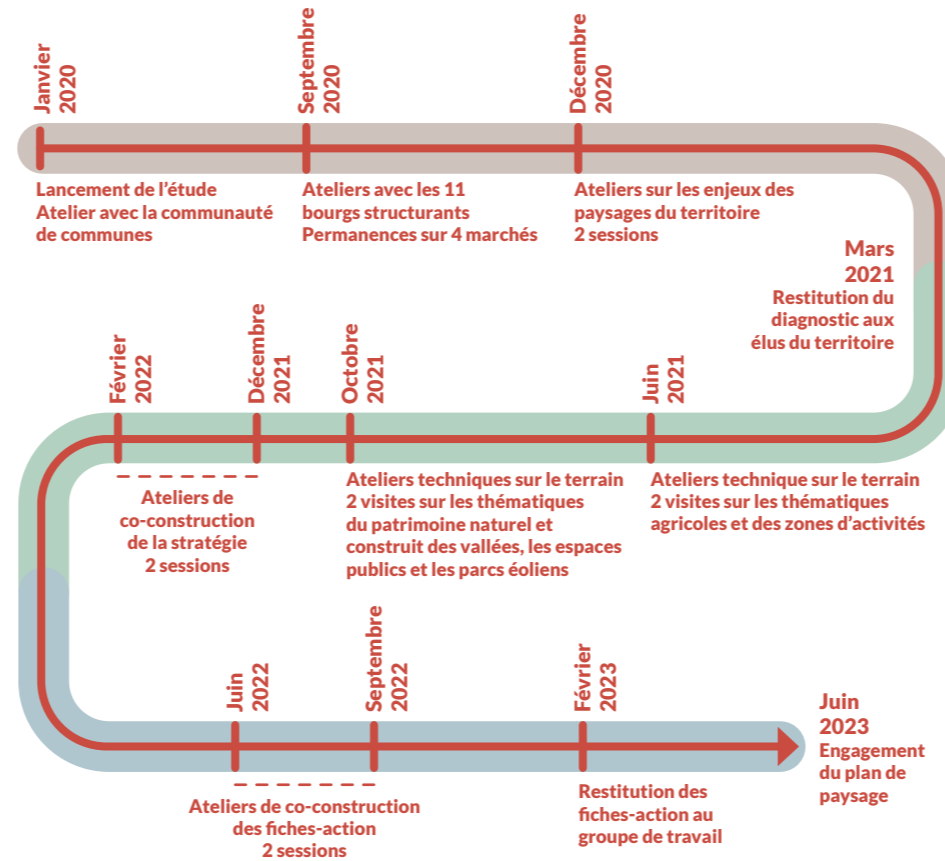
4 PERMANENCES sur les marchés de Melle, Lezay, Chef-Boutonne et Chizé pour recueillir les perceptions paysagères et sentiments des habitants

11 BALADES PAYSAGÈRES dans les bourgs structurants du territoire avec leurs élus et services, afin d'évoquer les actions menées, en cours ou à venir, sur leur commune

4 ATELIERS THÉMATIQUES sur des sites spécifiques avec les élus et partenaires techniques afin d'apprécier les vocations paysagères de l'agriculture, de l'habitat, des zones d'activités économiques, ou encore de l'énergie

8 ATELIERS EN SALLE avec le groupe de travail et/ou les partenaires techniques, pour la formulation des enjeux, des objectifs et du contenu des fiches actions

LES ÉTAPES D'ÉLABORATION
DU PLAN DE PAYSAGE



LE PLAN DE PAYSAGE,
UNE DÉMARCHÉ NATIONALE

En 2018, la Communauté de communes de Mellois en Poitou fut lauréate de l'appel à projets «Plan de Paysage» organisé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Ce projet s'inscrit dans une démarche volontaire de prise en compte du paysage, qu'il s'agisse de sa protection, de sa gestion ou de sa valorisation par l'aménagement au regard d'objectifs formulés collectivement.

Ce plan de paysage traduit l'expression d'un projet partagé entre les élus, les habitants, les acteurs économiques et associatifs. Pour mener à bien cette étude, la collectivité a retenu en 2020 un groupement de prestataires pour l'accompagner dans sa réalisation.

Les étapes du plan de paysage :

1. L'ÉTAT DES LIEUX : *Quels sont les paysages de Mellois en Poitou et comment évoluent-ils ?* Cette première phase a permis d'analyser le paysage, ses caractéristiques, ses évolutions et ses usages pour faire ressortir des enjeux locaux.

2. LES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE : *Quels paysages souhaitons-nous pour demain ?* Par la formulation d'objectifs, cette seconde phase a permis de définir la stratégie pour une évolution choisie des paysages

3. LE PROGRAMME D'ACTION : *Comment peut-on agir ?* Cette dernière phase fut l'occasion de définir un plan d'action concret et hiérarchisé à mettre en œuvre à court, moyen et long terme.



ÉQUIPE D'ÉTUDE

Atelier de l'Ours (mandataire),
Pierre Romanetto, Anne Boissay



PIERRE ROMANETTO
Ingénieur Paysagiste HES



COMMANDITAIRE

Communauté de Communes
de Mellois en Poitou

2, Place de Strasbourg
79500 Melle



PAYSAGES DE MELLOIS EN POITOU

L'essentiel du Plan de Paysage

Restitution de la démarche
et synthèse des résultats

RECENTRER ET AMÉLIORER LE PAYSAGE DES BOURGS ET VILLAGES

En poursuivant 4 objectifs :

- > Maintenir et développer les services et fonctions essentielles dans les bourgs et villages
- > Concevoir des espaces publics piétonniers en faveur de la biodiversité
- > Entretenir l'image accueillante des bourgs et villages du Mellois en Poitou
- > Relier les villages et hameaux du territoire par des mobilités plus douces

Par le biais de 2 fiches actions :

- A1** Engager des actions en faveur de la réhabilitation du bâti et la reconversion des friches d'activités dans les bourgs et villages
- A2** Améliorer la convivialité des lieux publics dans les bourgs et villages

CULTIVER LA RICHESSE DES PAYSAGES AGRICOLES ET NATURELS

En poursuivant 3 objectifs :

- > Faire de l'activité agricole le reflet d'une culture rurale et contemporaine du Mellois en Poitou
- > Installer de nouvelles relations entre l'homme et l'arbre
- > Promouvoir l'eau en tant qu'élément fondateur des paysages et ressource précieuse

Par le biais de 4 fiches actions :

- B1** Accompagner l'installation d'agriculteurs et la création d'exploitations agricoles qui concilient viabilité économique, acceptabilité écologique et valorisation des paysages
- B2** Reconquérir les zones humides des vallées et accompagner le maintien des activités d'élevage
- B3** Protéger les vallées du développement diffus du bâti et faire découvrir leur patrimoine vernaculaire
- B4** Préserver le patrimoine végétal remarquable et engager un programme de plantation stratégique d'arbres et de haies sur le territoire

LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION POUR METTRE EN ŒUVRE LE PLAN DE PAYSAGE

Les fiches bourgs

Au nombre de 11, elles découlent d'un entretien et d'une visite collective avec les élus et/ou techniciens de la commune

Pour quoi faire ?

Leur ambition est de porter à connaissance les spécificités de l'agglomération bâtie principale, ses enjeux en matière d'aménagement et de paysage, afin d'accompagner leur traduction opérationnelle et réglementaire.



en 4 ambitions

Un plan de paysage pour le Mellois en Poitou

FAIRE DIALOGUER LES INFRASTRUCTURES AVEC LE PAYSAGE

En poursuivant 3 objectifs :

- > Développer l'implantation de projets de production d'énergies renouvelables qui font sens à l'échelle locale
- > Développer une politique exemplaire de sobriété et d'efficacité énergétique des équipements et infrastructures
- > Valoriser le paysage des grands axes de circulation et favoriser des mobilités variées

Par le biais de 3 fiches actions :

- C1** Poursuivre la définition d'une charte de développement maîtrisé des énergies renouvelables à l'échelle du Mellois en Poitou
- C2** Renforcer le rôle structurant du réseau des «voies vertes» à l'échelle du Mellois en Poitou
- C3** Mettre en scène des portes d'entrées du territoire en valorisant les paysages depuis les axes structurants

PARTAGER LA STRATÉGIE PAYSAGÈRE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

En poursuivant 3 objectifs :

- > Agir pour la concrétisation et l'animation du plan de paysage, renforcer son porter à connaissance et favoriser son appropriation
- > Partager la stratégie avec le grand public pour faciliter l'émergence d'actions locales et accompagner leur mise en œuvre
- > Mettre en place une stratégie marketing touristique en lien avec les autres stratégies locales

Par le biais d'une fiche action :

- D1** Animer la gouvernance et le groupe de travail communautaire du Plan de Paysage



Les fiches action

Au nombre de 10, elles détaillent la méthodologie d'action pour mettre en œuvre les aspects prioritaires de la stratégie paysagère.

Pour quoi faire ?

Dans un format synthétique, elles rappellent les enjeux, identifient les acteurs ressources à mobiliser et illustrent des mises en œuvre possible par le biais d'intentions dessinées sur le territoire ou de références.

Retrouvez tous ces documents et les contacts utiles sur le site internet de la Communauté de Communes de Mellois en Poitou à l'adresse suivante :

<https://www.melloisenpoitou.fr/les-actions/amenagement/249-plan-de-paysage>